

Fiche signalétique

Date d'émission : 01-juin-2010

Date de révision : 30-avr.-2016

Version 1

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit DURAPLUS Low-VOC ABS Solvent Cement

Autres moyens d'identification

Numéro de la feuille de données de sécurité AAC-1626-FR

Code du produit DURAPLUS 'INDUSTRIELS' / 'AIR-LINE' ABS colle à solvant
N° ID/ONU UN1133

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Colle à solvant à faible teneur en COV pour une utilisation sur des tuyaux en plastique ABS

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fournisseur

IPEX USA LLC
10100 Rodney Street
Pineville, NC 28134

Numéros de téléphone d'urgence

Téléphone de l'entreprise 1-704-889-2431
Nombre d'appel d'urgence INFOTRAC 1-352-323-3500 (Internationale)
1-800-535-5053 (Amérique du Nord)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aspect Liquide bleu ou gris

État physique Liquide

Odeur Ether-like

Classification

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Liquides inflammables	Catégorie 2

Dangers non classés ailleurs (DNCA)

Peut être nocif en cas d'ingestion

Mot indicateur

Danger

Mentions de danger

Provoque une sévère irritation des yeux
Peut provoquer somnolence ou vertiges
Liquide et vapeurs très inflammables



Conseils de prudence - Prévention

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
 Utiliser seulement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé
 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas fumer
 Maintenir le récipient fermé de manière étanche
 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception
 Utilisez des appareils antidéflagrants
 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles
 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
 Tenir au frais

Conseils de prudence – Réponse

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher
 EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer
 EN CAS D'INGESTION: Appeler un centre anti-poison ou un médecin
 Rincer la bouche
 En cas d'incendie : Utiliser du CO₂, une poudre d'extinction ou une mousse pour l'extinction

Conseils de prudence – Entreposage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche
 Garder sous clef

Conseils de prudence – Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Methyl ethyl ketone	78-93-3	Propriétaire
Acetone	67-64-1	Propriétaire
ABS Resin	9003-56-9	Propriétaire

Le pourcentage de composition a été retenu comme un secret commercial.

4. PREMIERS SOINS

Premiers soins

Contact avec les yeux	En cas d'irritation de l'exposition dans l'air, à l'air frais. Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Demander immédiatement des soins/conseils médicaux.
Contact avec la peau	Enlever les vêtements contaminés. Laver à l'eau et au savon. Si les symptômes persistent, appeler un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Inhalation	Déplacer à l'air frais. Si les symptômes persistent, appeler un médecin. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Obtenir immédiatement des soins médicaux.
Ingestion	Rincer la bouche. Consulter un médecin. Si somnolente ou inconsciente, ne rien donner par la bouche; mettre la personne sur le côté gauche avec la tête vers le bas. NE PAS faire vomir.

Symptômes et effets les plus importants

Symptômes	Les personnes exposées peuvent souffrir de larmolement, rougeur et un inconfort. Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer une dermatite (peau rouge, sèche). Peut causer une irritation du nez et la gorge, avec de possibles effets sur le système nerveux. Une surexposition à long terme peut causer des dommages au foie et aux reins. Peut irriter les voies respiratoires. Fatigue et faiblesse. Peut provoquer somnolence ou vertiges.
------------------	--

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin	Traiter en fonction des symptômes. Les personnes atteintes respiratoires chroniques, de la peau, des reins ou des troubles hépatiques peuvent présenter un risque accru d'exposition. Peut provoquer une conjonctivite avec une exposition oculaire prolongé ou répété.
-------------------------	---

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Mousse. Dioxyde de carbone (CO2). Poudre d'extinction.

Moyens d'extinction inappropriés Non déterminé.

Dangers spécifiques du produit

Liquide et vapeurs très inflammables. Classe IB liquide inflammable. Les vapeurs peuvent remonter jusqu'à la source d'ignition et causer un retour de flammes.

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone. Diverses vapeurs d'hydrocarbures et des gaz toxiques.

Données sur les risques d'explosion

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à pression positive, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles	Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. ÉLIMINER du site toute source d'allumage (ex: cigarette, fusée routière, étincelles et flammes). Les personnes qui ne
---------------------------------	--

portent pas l'équipement de protection individuelle doivent être exclues de la zone de déversement.

Précautions environnementales

Précautions environnementales Ne pas laisser s'écouler dans un égout, sur le sol ou dans un plan d'eau. Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Pompe à vide ou transfert le produit déversé dans des contenants propres pour la récupération. Absorber le produit irrécupérable. Transférer la substance absorbante, la terre et d'autres matériaux dans des contenants pour élimination. Pour l'élimination des déchets, voir section 13 de la FDS.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas fumer. Utiliser des outils anti-étincelles et du matériel antidéflagrant. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Les contenants de ce matériau peuvent être dangereux lorsqu'ils sont vidés. Ils contiennent résidus de produit (vapeur, liquide, solide) toutes les précautions indiquées dans la fiche de données doit être respectée. Éviter tout contact prolongé avec les yeux, la peau et les vêtements. Laver soigneusement après manipulation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Garder sous clef. Entreposer les contenants en position verticale. Conserver à l'abri de la chaleur, des étincelles, de la flamme.

Matières incompatibles OXYDANTS. Acides. Bases.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Acetone 67-64-1	STEL: 500 ppm TWA: 250 ppm	TWA: 1000 ppm TWA: 2400 mg/m ³ (vacated) TWA: 750 ppm (vacated) TWA: 1800 mg/m ³ (vacated) STEL: 2400 mg/m ³ La STEL de l'acétone ne s'applique pas à l'industrie de l'acétate de cellulose. Elle est en vigueur pour les autres secteurs industriels (vacated) STEL: 1000 ppm	IDLH: 2500 ppm TWA: 250 ppm TWA: 590 mg/m ³
Methyl ethyl ketone 78-93-3	STEL: 300 ppm TWA: 200 ppm	TWA: 200 ppm TWA: 590 mg/m ³ (vacated) TWA: 200 ppm (vacated) TWA: 590 mg/m ³ (vacated) STEL: 300 ppm (vacated) STEL: 885 mg/m ³	IDLH: 3000 ppm TWA: 200 ppm TWA: 590 mg/m ³ STEL: 300 ppm STEL: 885 mg/m ³

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Appliquer mesures techniques pour se conformer aux limites d'exposition professionnelle. Systèmes de ventilation. Douches. Douches oculaires. Ventilation mécanique anti-déflagrant peut être nécessaire.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.

Protection de la peau et du corps Gants en caoutchouc. Utilisez la protection du corps adaptée à la tâche.

Protection respiratoire Non requis dans des conditions normales. Si les niveaux recommandés sont dépassés, une protection respiratoire adéquate doit être sélectionnée.

Considérations générales sur l'hygiène Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	Liquide	Odeur	Ether-like
Aspect	Liquide bleu ou gris	Seuil de perception de l'odeur	Non déterminé
Couleur	Bleu Gris		

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	Indisponible	
Point de fusion/point de congélation	Non déterminé	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	56 °C / 133 °F	
Point d'éclair	-9 °C / 15 °F	
Taux d'évaporation	6.0	(butyl acetate = 1)
Inflammabilité (solide, gaz)	n/a-liquid	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limites d'inflammabilité supérieure	12.8%	
Limite inférieure d'inflammabilité	1.8%	
Pression de vapeur	70 mm Hg	@ 20°C (68°F)
Densité de vapeur	2.5	(Air=1)
Densité relative	0.86	
Solubilité dans l'eau	Négligeable	
Solubilité dans d'autres solvants	Non déterminé	
Coefficient de répartition	Non déterminé	
Température d'auto-inflammation	Non déterminé	
Température de décomposition	Non déterminé	
Viscosité cinématique	Non déterminé	
Viscosité dynamique	Non déterminé	
Propriétés explosives	Non déterminé	
Propriétés comburantes	Non déterminé	

Autres informations

VOC Content Les émissions de COV lorsqu'il est testé par SCAQMD Règle 1168, Méthode d'essai 316A est 310 g / L

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Pas réactif dans des conditions normales.

Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Conditions à éviter

Évitez la chaleur, des étincelles, des flammes nues et d'autres sources d'ignition.

Matières incompatibles

OXYDANTS. Acides. Bases.

Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone. Chlorure d'hydrogène. Other various hydrocarbons.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Contact avec les yeux Provoque une sévère irritation des yeux.

Contact avec la peau Éviter le contact avec la peau.

Inhalation Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine.

Ingestion Peut être nocif en cas d'ingestion.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Acetone 67-64-1	= 5800 mg/kg (Rat)	-	= 50100 mg/m ³ (Rat) 8 h
Methyl ethyl ketone 78-93-3	= 2483 mg/kg (Rat) = 2737 mg/kg (Rat)	= 6480 mg/kg (Lapin) = 5000 mg/kg (Lapin)	= 11700 ppm (Rat) 4 h

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a énuméré n'importe quel ingrédient comme carcinogène. Cependant, le produit dans son ensemble n'a pas été testé.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
ABS Resin 9003-56-9		Group 3		

Légende

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 3 du CIRC composants sont "non classifiable comme cancérigènes pour l'homme"

STOT - exposition unique Peut irriter les voies respiratoires.

Mesures numériques de la toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

Toxicité aiguë inconnue 30 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue.

DL50 par voie orale 3,719.00 mg/kg

DL50 par voie cutanée 12,960.00 mg/kg mg/l

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'élimination.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Crustacés
Acetone 67-64-1		4.74 - 6.33: 96 h Oncorhynchus mykiss mL/L LC50 6210 - 8120: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 8300: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50	10294 - 17704: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static 12600 - 12700: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Methyl ethyl ketone 78-93-3		3130 - 3320: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through	5091: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 520: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 4025 - 6440: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static

Persistance/Dégradabilité

Non déterminé.

Bioaccumulation

Non déterminé.

Mobilité

Nom chimique	Coefficient de répartition
Acetone 67-64-1	-0.24
Methyl ethyl ketone 78-93-3	0.29

Autres effets nocifs

Non déterminé

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

Emballages contaminés L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

États-Unis - numéro de déchet EPA

Nom chimique	RCRA	RCRA - Critère d'inscription	RCRA - Déchets de série D	RCRA - déchets de série U
Acetone 67-64-1		Included in waste stream: F039		U002
Methyl ethyl ketone 78-93-3	U159	Included in waste streams: F005, F039	200.0 mg/L regulatory level	U159

Statut de déchets dangereux de la Californie

Nom chimique	Statut de déchets dangereux de la Californie
Acetone 67-64-1	Ignitable
Methyl ethyl ketone 78-93-3	Toxic Ignitable

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**Remarque**

S'il vous plaît voir le document d'expédition pour des renseignements le plus à jour, y compris les exemptions et les circonstances spéciales. Les livraisons de récipients d'une contenance de 1 litre ou moins de volume peuvent se qualifier pour une "quantité limitée" exception. Reportez-vous à 49 CFR 173.150 pour plus d'informations.

DOT

N° ID/ONU	UN1133
Nom officiel d'expédition	Adhésifs
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	II

IATA

N° ID/ONU	UN1133
Nom officiel d'expédition	Adhésifs
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	II

IMDG

N° ID/ONU	UN1133
Nom officiel d'expédition	Adhésifs
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	II

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION**Inventaires internationaux**

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/E LINCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
Acetone	X	X	X	Present	X	Present	X	X
Methyl ethyl ketone	X	X	X	Present	X	Present	X	X
ABS Resin	X	X		Present	X	Present	X	X

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

INECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon
IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée
PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines
AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

Règlements fédéraux aux États-Unis

CERCLA

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	CERCLA/SARA - Quantité à déclarer	Quantité à déclarer (RQ)
Acetone 67-64-1	5000 lb		RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ
Methyl ethyl ketone 78-93-3	5000 lb		RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ

SARA 313

Non déterminé

États-Unis - Réglementations des États

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Acetone 67-64-1	X	X	X
Methyl ethyl ketone 78-93-3	X	X	X

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA

Risques pour la santé

Inflammabilité

Instabilité

Dangers particuliers

2

3

1

Aucun

HMIS

Risques pour la santé

Inflammabilité

Dangers physiques

Protection individuelle

2

3

1

G

Date d'émission :

01-juin-2010

Date de révision :

30-avr.-2016

Note de révision:

nouveau format

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique